DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal N°10

Réunion du Mardi 23 Mai 2023 à 18h30
A l'Hôtel KYRIAD Evreux

Président : ***M. Marc ROUTIER***

Membres participants :
Mmes Sabrina CHARPENTIER – Nathalie YVELAIN – Bénédicte MOMBO.
Mrs Daniel RESSE – Bruno FARINA - Johnny DELHOME - Patrice LECHER – Charles-Henri RAMARQUES – Arnaud SABLIERE - Pascal FOIRET - Radhouane M'BAREK - Nicolas CRIBIER - Patrick GOSSE - Eric MOERMAN - Jean-François MERIEUX – Pascal LEBRET.

Assistent à la réunion :
M. Sauveur CUCURULO, Conseiller du Président
M. Lionel BOLAND, Président d'honneur du DEF
Mme Muriel FARCY, Secrétaire administrative
Melle Charlotte PRODHOMME, Apprentie assistante administrative
M. Ludovic PERRE, CTRS
M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Conseiller du Secrétaire général
M. Jacques FECIL, Président de la CDA
M. Emmanuel AUBERT, Co-responsable du pôle Arbitrage

Absents excusés :
Mme Karine PAIS - Mr Jean-Luc GIFFARD (membres du Comité de Direction)
M. Henri HAIRON, Secrétaire honoraire du DEF

******

1. Adoption du PV du Comité de Direction n°09 du 14/03/2023 :

Sur proposition du Secrétaire Général, Bruno FARINA, le PV du Comité Direction n°9 du 14/03/23 est adopté à l'unanimité.

2. Condoléances :

- Au district de l'Orne de Football et à la famille de Joël LEPROVOST, secrétaire général du district de l'Orne
- A la famille de Guy BESBOIS, ancien arbitre du district.
- A notre ami Eric MOERMAN et à son épouse pour le décès de leur tante.
- A la famille de Geneviève NESPOULOUS, fille d'Armand MANDLE dont notre Coupe de District porte encore le nom.
- A la famille et au club de la Bonneville pour le décès de Mr Roland CARTEAUD, dirigeant du club.
- A Samuel GREMONT, président de l'UNAF 27 et à sa famille pour le décès de son frère Mickaël.

3. Félicitations :

- A Louison OLIVIER, arbitre du S.C. Thiberville et Co-président de la CDPA pour sa nomination en tant qu'arbitre Fédéral F4.
- Merci également à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin au voyage pour la finale de la Coupe de France.

4. Le mot du président :

Bienvenue

- A Muriel et Charlotte qui sont présentes à l'occasion de la présentation du bilan des visites club.

Bon rétablissement

- A notre ami Sauveur que nous sommes content de revoir en pleine forme.
- A notre ami François SCELLES à qui nous pensons beaucoup.

5. Point « Observatoire des comportements » :

Eric MOERMAN fait le point sur le traitement des incivilités et l'observatoire des comportements :

- « Nous continuons les rappels et anticipations, ainsi que les visites auprès des clubs dans le cadre du suivi des incivilités. La très grande majorité des clubs réagissent très positivement aux mises en garde faites par le district et les quelques réticences du début s'estompent au fil du temps. Il est à noter que les responsables des clubs ont, comme le district, une forte volonté de faire tous les efforts pour conserver un football attractif et le plus paisible possible.
- Le projet « Touche pas à mon foot » vise à observer et traiter les comportements « à risque » autour des matchs de jeunes, notamment au niveau des écoles de foot. Ce projet n'a pu être lancé cette saison mais la réflexion d'organisation en cours devrait permettre qu'il voit le jour la saison prochaine.
- Le challenge « Gérard DEVAUX » sera inauguré lors de la soirée des trophées de début de saison prochaine ».

6. Point arbitrage :

Jean-François MERIEUX fait un point sur l'avancement des projets « arbitrage du district ».
Le règlement intérieur de la CDA a été réécrit et le Comité de Direction valide ce nouveau Règlement Intérieur et son contenu ***(VOIR ANNEXE 1)***

- La fonction « Accompagnateur d'arbitres » sous la responsabilité de la CDPA. Une Formation de formateur est en cours d'élaboration et sera dispensée en juin 2023. La première formation « Accompagnateur d'arbitres » aura lieu en Septembre 2023.
- Un autre groupe de travail sur les « absences arbitres » a été mis en place sous la responsabilité de la CDA. Ce groupe de travail est piloté par Arnaud Sablière et Samuel Thomas. En effet, trop d'arbitres sont absents lors de leur désignation ou avertissent beaucoup trop tard de leur absence. Les actions mises en place visent à responsabiliser beaucoup plus les arbitres et les clubs sur la nécessité d'honorer ces désignations. Les actions décidées devront être en place pour le début de la saison 2023-2024.
- Le district de l'Eure a été désigné en tant que pilote sur les « Désignations automatiques » des arbitres. Mathieu MOULIN pilote ce projet pour l'instant et une nouvelle organisation sera mise en place lorsque le logiciel sera complètement opérationnel.
- Dans le cadre du développement de l'arbitrage normand, la ligue de Normandie va ouvrir un poste de CTRA en septembre 2023.
- Une proposition de classement des arbitres jeunes et seniors, pour la saison 2022-2023 est faite par Jacques FECIL, président de la CDA. Cette proposition est adoptée par le Comité de Direction. (Voir ci-dessous)

CLASSEMENT - ARBITRES D1

1	Yann GARDON	46.60
2	Mathieu BLOMMAERT	46.48
3	Stéphane FAUVEZ	45.20
4	Patrick BANNIER	45.03
5	Chris MADRONNET CUREAUDEAU	43.20
6	Brian OMONT	43.20
7	Vincent BARAGUAY	42.35
8	Osama SAEED	42.35
9	Nicolas MAHEUT	39.80
10	Salim ARRIOUI	39.80
11	Volkan GULSEN	39.70
12	Olivier HERBULOT	39.65
13	Jamal HANID	38.90
14	Olivier PRUVREL	38.85
15	Léon LAPLUME	00.00
16	Renaud PALMER	00.00

CLASSEMENT - ARBITRES D2

1	Guillaume FERET	42.90
2	Philippe AUGER	42.30
3	Cédric LACOSTE	42.05
4	Carlos DA ROCHA	40.20
5	Jonathan HEBERT	39.95
6	Aboubakari WAGUE	39.30
7	Franck MELLET	38.00
8	Franck KLEIN	37.90
9	Luigi COSENZA	37.35
10	Manuel ROUSSEL	31.10

CLASSEMENT - ARBITRES D3

1	Rédouane REKHIS	27.50
2	Roman LARMET	26.65
3	Tom GLATIGNY	26.30
4	Mathieu BOITHEAUVILLE	24.80
5	Abdouhilah FERIHI	24.70
6	Jérôme QUELLIER	23.50
7	Hendrick LECOMTE	23.35
8	David WONTERGHEM	22.80
9	Nicolas CHENEVARIN	22.70
10	Arif OBERTINCA	22.50
11	Vincent HUCAULT-SALOME	22.00
12	Fabien HENNEBERT	21.70
13	Jean-Charles IMBAUD	21.20
14	Karl René NTOMANI DJOMATCHOUA	20.85
15	Ibou Sakho DIENG	20.80
16	Michael LECLERE	20.75

CLASSEMENT - ARBITRES D3

17	Stéphane QUENNEHEN	20.70
18	Hairoudine OUSSENI	20.40
19	Zakariya EL HARMACI	20.30
20	Eric BOURDON	20.20
21	Jean DIAMONIKA	20.00
22	Gaetan MIGNON	19.90
23	Mesut GULSEN	19.45
24	Samuel LECLERE	18.10
25	Damien VICTOR	16.80
26	Armando DA SILVA	16.20
27	Philibert RUGAMBAGE	15.90
28	Thierry LARGESSE	15.10
29	M'hamed BENAISSA	08.50
30	Corentin CHAUVIN	00.00
31	Amadou Moctar DIBA	00.00
32	Diawoye NIAKATE	00.00

CLASSEMENT - JAD

1	Théo MARTIN LANOS	182.00
2	Elouan LAPOTRE	174.00
3	Saad HOSSAINY	172.00
4	Bilal REKHIS	164.00
5	Rafael ORTIZ	163.50
6	Yanis FOURCADE	159.00
7	Dorian LEMERCIER	155.50
8	Nathanael HARDOUIN	149.00
9	Raphael LALEMAN	149.00
10	Enzo LECOMTE-MERCERON	147.00
11	Christ Jackson NGASSA	145.00
12	Laurent AUBERT	144.00

CLASSEMENT - JAD

13	Lucie STALIN	141.00
14	Enzo CHEVALIER	137.50
15	Julian VELOSO	136.00
16	Mathis BEAUNE	135.00
17	Antonin BOUCHER	120.00
18	Aaron LEMARCHAND	113.00
19	Enzo COSTENTIN	92.50
20	Hugo VIEL	61.00
21	Adnane GHERRAS	57.00
22	Youcef GHERRAS	30.00
23	Ethan AMOR	00.00

CLASSEMENT - JEUNES STAGIAIRES

1	Romain BIZEUL	108.50
2	Hugo FAILLET	108.00
3	Robin ADAM	103.00
4	Tuncay BOLGILI	99.75
5	Ethan FOUYA	99.00
6	Timéo LEPTIT	97.75
7	Nolann ROULAND	95.25
8	Malcom JEANNE	95.00
9	Marylou ROUSTANT	94.00
10	Yanis WILMART	94.00
11	Nathan FOUQUEREAU	94.00
12	Lilian AMIOT	93.50
13	Alice NOAILLE	93.50

CLASSEMENT - JEUNES STAGIAIRES

14	Isaac NGUEMA AUGE ASSOUMOU	93.50
15	Wahib BERTOUNE	93.25
16	Nolann MICHAUX	93.00
17	Valentin CHORIN	92.50
18	Rayanne RANNOU	92.25
19	Raphael GIL	90.75
20	Alexis HERBLOT	90.70
21	Gael NEAULE	90.00
22	Aymane DAANOUN	89.00
23	Justin MERLIER COIGNARD	88.50
24	Maxime RENAUDIN	87.25
25	Enzo LOPES PRUVOST	87.00
26	Julian CHERAMY	86.75

CLASSEMENT - JEUNES STAGIAIRES

27	Baptiste LIEDTS	86.50
28	Nikola IVANOV	86.25
29	Théo CARON	85.50
30	Hicham KANEB	85.25
31	Valentin GUERIN	84.75
32	Yanis FONTANINI	84.00
33	Mathis FONTAINE	82.50
34	Elias AIT ATHMANE	81.75
35	Elyas SAADOUNE	80.25
36	Mattéo DROUET	73.00
37	Pharell SIMON	71.75
38	Illies HADRI	26.00

CLASSEMENT - STAGIAIRES

1	Gérôme LEGROS	51.80
2	Davy DE PESTEL	50.90
3	Corentin PHILIPPE	50.30
4	Marvin AYONG	49.80
5	Ludovic NEAULE	49.10
6	Sébastien MOREL	48.60
7	Adama WAGUE	48.50
8	Romain LOUTREL	46.10
9	Mohamed Amine KHALFI	45.50
10	Régis COURTIAL	45.45
11	Cyril BOUTEILLER	44.55
12	Matthieu LANOE	44.50
13	Nicolas GERMAIN	43.95
14	Salah Eddine EL ALAOUI EL FAHMI	43.00
15	Franck MATHIEU	42.95

CLASSEMENT - STAGIAIRES

16	Loic VIRASSAMY	41.70
17	Thomas BEAUVOIS	41.50
18	Maxime SAMSON	41.50
19	Messaoud RAFA	40.50
20	Nicolas AUZOUX	40.45
21	Lakhdar BENGORINE	39.90
22	Jean EBOULE NGOH	39.50
23	Yunus BUYUKSOY	37.60
24	Bruno GUILBERT	37.40
25	Adamou ALOU BOHARI	35.15
26	Kévin VILLAUME	29.00
27	Nicolas PALMA	21.00
28	Yusuf BUYUKSOY	20.00
29	Jérôme LEBOEUF	00.00

7. Point financier :

Daniel RESSE présente le prévisionnel 2023-2024 ***(ANNEXE 2).*** Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité de Direction :

- Une subvention de 400€ est attribuée à l'UNAF.
- Johnny DELHOMME informe le Comité de Direction qu'un projet de redémarrage de l'Amicale des éducateurs est à l'étude. Une demande de subvention sera faite, auprès du Comité de Direction du district, lors du lancement de cette amicale.

8. Points règlementaires :

Pascal LEBRET présente l'ensemble des modifications réglementaires qui sera présenté aux clubs lors de la prochaine Assemblée Générale du district, le mercredi 28 juin prochain. L'ensemble des propositions est validé par le Comité de Direction.

MODIFICATIONS DES TEXTES
Comité de Direction du 23-05-2023

Modifications des textes

- **Championnat Départemental seniors**

  – **Avenant au règlement des compétitions seniors**
    - **pour mise en place d'un groupe de Départemental 1 à 14 équipes et modalités de retours à 12 la saison suivante.**
    - **Et conséquences sur les autres niveaux de nos championnats seniors**

Modifications des textes

- **Règlement des compétitions du DEF**

  - Ajout dans ce texte de la disposition adoptée lors du précédent CD concernant la participation d'équipes d'autres districts à nos compétitions
  - Extension du carton blanc
  - A l'image de ce que fait la LFN, ajout d'une disposition spécifique concernant les arrêtés municipaux. (au 3ème arrêté, les matchs seront inversés)
  - Diverses modifications relatives aux arrêtés municipaux en regard des changements intervenus dans nos compétitions en 1 ou 2 phases.

Modifications des textes

- **Le Carton Blanc**

  - Après le test en U18 sur la 2ème phase,
  - Introduction du carton blanc dans tous les règlements de nos compétitions masculines et féminines. (des U13 aux vétérans) .

Modifications des textes

- **Coupes du DEF U18 et U15**

  - Uniformisation des règlements de ces 2 coupes, suite à l'accession de U18 en Ligue après la première phase.
  - Les engagements dans ces coupes sont pris en début de saison
  - C'est cette démarche qui implique la participation.
  - Pour la saison de référence :
    - L'équipe qui accède à l'issue de la première phase reste engagée
    - L'équipe (ou les équipes) qui serait rétrogradée à ce même stade de la saison ne participe pas à cette coupe.

Modifications des textes

- **Critérium des vétérans**

  - Reconduction de la formule appliquée cette saison
  - Ajout de la décision du CD d'autoriser la participation de deux équipes d'un même club dans un même groupe du niveau des « groupes des suivants » lors de la seconde phase.

Autres modifications des textes

- **Festifoot U13**
- **Modification concernant les droits d'engagements.**
- **RG de la LFN**
- **Ajout d'une nouvelle disposition à l'article 152.4 pour les joueurs issus d'un club en inactivité totale, déclarée et reconnue postérieurement au31 janvier, ledit joueur se trouvant dans l'impossibilité de pratiquer, pour une raison totalement indépendante de sa volonté.**
- **Barème Disciplinaire**
- **Suite à décision fédérale, augmentation des sanctions de références pour les comportements intimidants et menaçants (article 8 du barème)**

9. Point bénévolat :

Pascal LEBRET fait un retour sur la journée des bénévoles lors du week-end de Coupe de France ainsi que la journée passée à la Seine Musicale.
Il remercie également celles et à ceux (bénévoles et salariés) qui ont permis à près de 120 personnes de notre district et de nos clubs, de participer à la finale de la Coupe de France le 29/04/23, ces personnes ayant répondu à l'invitation du district.
Enfin Pascal propose la liste et la présentation des bénévoles qui seront récompensés à l'occasion de la « Soirée des Trophées » de début de saison prochaine. La liste proposée est acceptée à l'unanimité.

MEDAILLES DU DEF
Promotion 2023

MEDAILLES DU DEF 2023

- **LES CANDIDATURES RETENUES :**

• Mme Nathalie AUBE	FC VAL DE RISLE
• M. Guy BONE	SC THIBERVILLE
• Mme Karine GASCOIN	AMS ROUTOT
• M. Claude GUERRAULT	FC VAL DE RISLE
• M. Christian LE LAY	FC ILLIERS L'EVEQUE
• M. Alain LEPAGE	FC EURE MADRIE SEINE
• Mme Carole LEVAVASSEUR	FC PAYS DU NEUBOURG
• M. Claude MARE	CA PONT AUDEMER

MEDAILLES DU DEF 2023

- **LES CANDIDATURES RETENUES :**

• M. Eric PETIT	FC PAYS DU NEUBOURG
• M. Eric PIKORKI	ST MARCEL F
• Mme Séverine MIGNOT	SC THIBERVILLE
• M. Lucien RENAIS	RC LERY
• M. Clément SONTAG	FC AVRAIS NONANCOURT
• M. Christophe TOURAILLE	S. VERNEUIL
• M. Philippe VIAL	AS BARROISE
• Mme Sylvie VIAL	AS BARROISE

10. Mouvements dans les commissions :

Bruno FARINA présente la proposition de mise à jour des commissions et sous-commissions. Certaines commissions, notamment techniques, font l'objet d'un rafraichissement, plus que d'une mise à jour, un certain nombre de personnes n'ayant plus le temps nécessaire pour participer aux travaux de ces commissions.

Mouvements dans les commissions
Comité de Direction – 23/05/2023

- COMMISSION DEPARTEMENTALE DETECTIONS-SELECTIONS
  Retrait : Charlier BRIAN
- COMMISSION DEPARTEMENTALE ETHIQUE ET CITOYENNETE
  Retrait : Bruno RIVEY
- COMMISSION DEPARTEMENTALE FORMATIONS DIRIGEANTS ID2F
  Retrait : Philippe LEGOEDEC – Bénédicte MOMBO
- COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL
  Retrait : Patrice HOUDART – Jean-Marc LEPELLISSIER – Messaoud RAFA
- COMMISSION DEPARTEMENTALE FORMATIONS EDUCATEURS
  Retrait : Grégory BADOCHE – Alexandre BONE – Corentin BORGNE – Brian CHARLIER – Willian DREVON – Antony FEJEAN – Jérôme PLUMAIL

- COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE
  Retrait : Maxime PICHAVANT
- COMMISSION DEPARTEMENTALE LABELLISATION
  Retrait : Aurélien JOUENNE
- DAP-S/S COMMISSION U11G
  Retrait : Maxime PICHAVANT
- CDPA-S/S COMMISSION ECOLES D'ARBITRAGE
  Retrait : Hugo BOISSIERE
  Intégration : Marie MARTESI – Léo ROUTIER
- CDPA-S/S COMMISSION UNSS
  Démission : Ludovic PERRE

- CDPA-S/S COMMISSION ACCUEIL ET FIDELISATION DES NOUVEAUX ARBITRES
  Président : Frédéric MARTIN (Hugo BOISSIERE devient membre)
  Intégration : Marie Martesi – Mathieu MOULIN

  COMMISSION FEMININE:
  Intégration : Laëtitia MOTTE

- Plusieurs demandes d'intégration dans nos commissions ont eu lieu, notamment venant de femmes, à la suite du lancement du projet « Toutes Foot » ce qui est une excellente nouvelle pour notre district. Celles-ci seront étudiées selon les places disponibles dans les commissions et, à chaque fois, la fonction et le rôle exacte des entrants de ces commissions, devront être connus.

11. Point des compétitions :

- Bruno FARINA présente un point sur le groupe de travail « horaires de matchs ». Ce groupe de travail a été initié à la suite de la demande de quelques clubs ayant des problèmes de surcharge de matchs le samedi après-midi. Au vu des retours des clubs, le Comité de Direction décide de ne pas modifier l'organisation et rappelle qu'une très grande souplesse est accordée pour le positionnement des matchs, dès lors que les clubs en question, se mettent d'accord entre eux.

  Composition du Groupe de Travail : Bruno FARINA, Daniel RESSE, Gladys ESPRIT, Morgan DEWILDE pour le District. Sandra GUERNON, Aurélie MOHAMED, Maxime DESCHAMPS, Julien OLIVO pour les clubs.

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE
« Jours et horaires de matchs »

Rappel de la problématique

Mesdames, Messieurs,

La problématique de l'engorgement des terrains et vestiaires du samedi aprèsmidi a été soulevée lors des visites clubs auprès des membres du comité de direction.

*Afin de traiter le sujet, un groupe de travail composé de membres de clubs a été mis en place pour tenter de trouver des solutions. Dans cette optique, merci de prendre quelques instants pour répondre au questionnaire ci-dessous (une seule réponse par club)**avant le 30/04/2023**.*

Merci à toutes et tous pour votre collaboration.

Bruno FARINA et Daniel RESSE

Secrétaire Général et Président de la commission gestion des compétitions

Nombre de clubs sondés		111	
clubs ayant répondu		49	44%
Rencontrez-vous des problèmes d'occupation d'installations le samedi après-midi ?	OUI	14	29%
	NON	35	71%

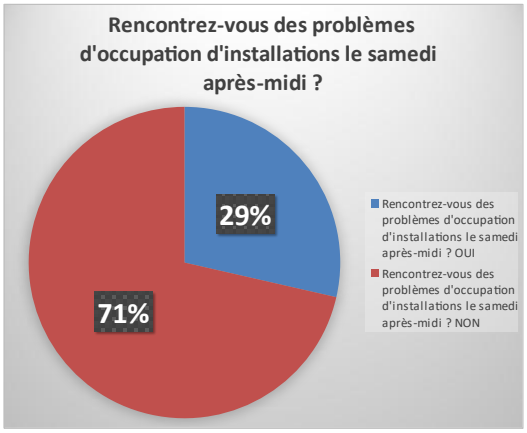

Les graphiques suivants concernent uniquement les clubs sui ont répondu **OUI** à la 1ère question (Rencontrez-vous des problèmes d'occupation d'installations le samedi après-midi ?)

De quels ordres sont vos problèmes ?

18 réponses

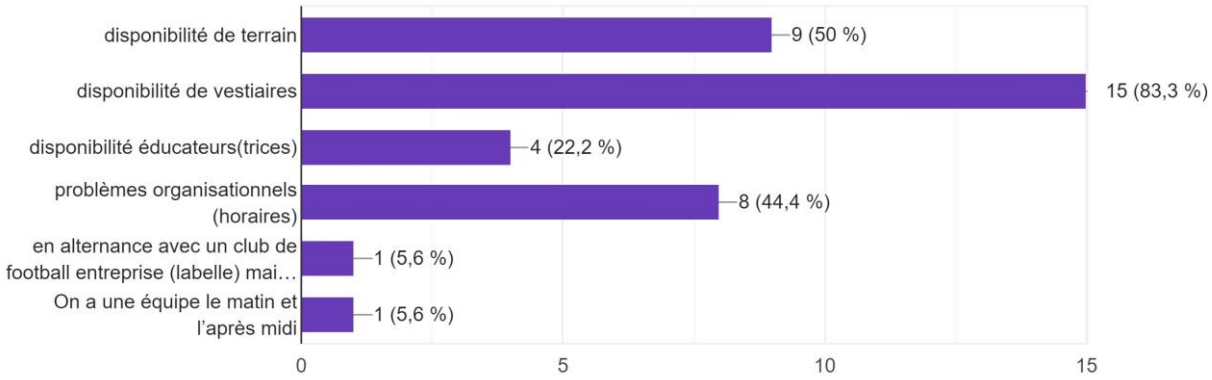

Quelles solutions pourraient être envisagées ?

16 réponses

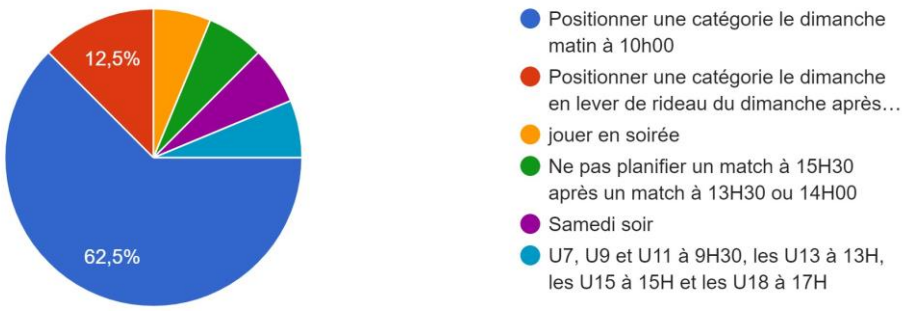

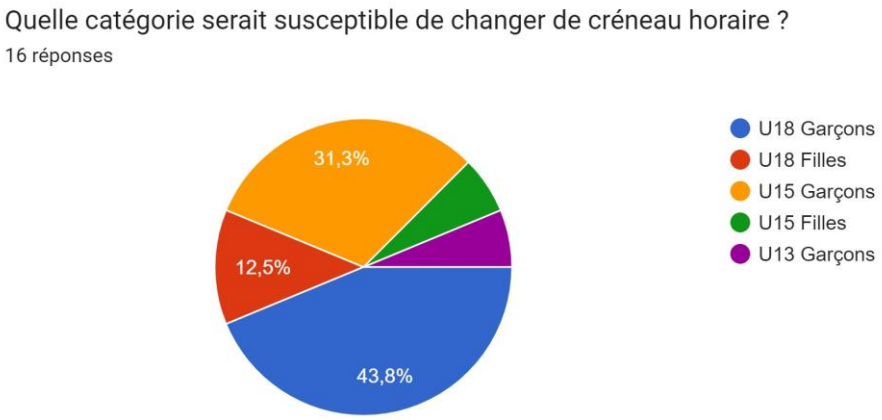

- Plusieurs clubs ont demandé la création d'une D5 en U13 du fait de résultats de matchs encore très déséquilibrés, notamment en D4. Au vu du temps nécessaire pour analyser la situation et de la nécessité d'une réflexion plus approfondie, il est décidé que ce sujet serait traité la saison prochaine avec, en particulier, une enquête auprès des clubs.

- Le tirage au sort des ¼ de finale des coupes a eu lieu mardi 16 Mai dans les locaux du garage Volkswagen Evreux. Le président et les membres du Comité de Direction tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles et salariés ayant aidé à cette organisation. Près de 60 personnes des clubs étaient présentes et plus de 100 nous ont suivi sur Facebook. Cette première est une réussite, merci également à notre partenaire Volkswagen Evreux pour cette belle soirée.

12. Bilan Réunions clubs :

Charlotte PROD'HOMME et Muriel FARCY présentent la synthèse des visites dans chacun des clubs de l'Eure. Ces visites en binôme du Comité de Direction se sont étalées sur 2 ans et ont permis à tous nos clubs qui le souhaitaient d'être visité, sur place, dans leur club. Le retour de ceux-ci est unanime sur l'intérêt et la pertinence de ces rencontres.

Le président du District remercie l'ensemble des membres du Comité de Direction pour ce travail considérable, qui donne vraiment un sens à notre slogan « UN DISTRICT AU SERVICE DE SES CLUBS »

Bilan des visites clubs

Bilan chiffré

100%

116
visites prévues

7 refus
7 clubs inactifs

87%

102
visites effectuées

Nombre de visites par personnes

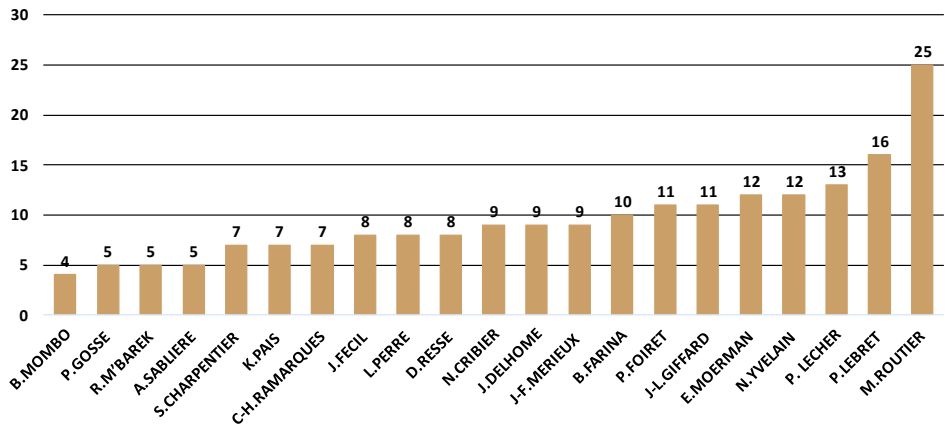

Apports

Pour le District

- Avoir une meilleure visibilité
- Donner une bonne image du District
- Développer la communication (très apprécié)
- Evaluer les principales problématiques auxquelles les clubs font face

Apports

Pour les Clubs

- Rencontrer le District et ses membres
- En apprendre davantage sur les différentes aides
- Pouvoir être écouté
- Mieux connaître les interlocuteurs

Satisfaction

100% des clubs ont été satisfaits ou très satisfaits de cette visite club

Actions majeures issues des visites clubs

- Meilleure connaissance et possible récompense des bénévoles par le District
- Mise en avant des clubs sur le site du District par Mathis à partir de juin 2023
- Une réponse systématique et un plan d'action ont été apportés aux clubs après chaque visite si nécessaire

La volonté des clubs

- Calendriers (trop de trous, jouer pendant les vacances ou non, jouer en Janvier –Février)
- Volonté d'attirer davantage de filles (dispositif « Toutes Foot)
- Doléances des « petits clubs » (prise en compte, amendes)
- Pas assez de bénévoles dans les clubs (récompenses et mise en avant)
- Difficulté de recruter des arbitres (plan d'action global district vers les clubs)
- Formation demandée pour bénévoles (démarrage en Septembre 2023)

Quelles suites à donner à ça ?

- Rencontrer les clubs suivant leurs demandes ?
- Solliciter les clubs ayant de nouveaux comités de direction ?
- Proposer des formations pour les clubs ayant soit un nouveau président, soit un nouveau secrétaire soit un nouveau trésorier.
- Autres idées ?

13. Plan de développement futsal

Ludovic PERRE présente le plan d'action global pour le Futsal de l'Eure. La remarque est faite sur le peu d'actions en faveur des seniors futsal garçons et filles, notamment sur la diminution du nombre d'équipes et de licenciés.
Un travail dans ce sens est demandé à la commission.

SWOT : Diagnostic - Analyse

	NEGATIF Pour atteindre l'objectif	POSITIF Pour atteindre l'objectif
EXTERNE (Au district ce que nous pouvons pas maitriser)	Menaces • COVID • Les autres sports (basket, hand …)→ Difficultés sur les créneaux • Manque de popularité futsal / mairies • Comportements des acteurs / utilisateurs (attitude, tenue ..) • Organisation mairie (ex : gestion des clés) • Gymnase payant • Manque de communication de la part des médias • Coûts énergétiques	Opportunités • Activité pendant la période hivernale • Sensibilisation des communautés de communes • Résultats positifs de l'équipe de France de Futsal • Clément LEREBOURS • Création de la coupe féminine • Organisation de la finale du championnat à Caen • Résultats des équipes départementales sur les inter ligues + des équipes du District en compétition nationale • Finalité régionale pour les coupes futsal
INTERNE (Au district ce que nous pouvons maitriser)	Faiblesses • Absence critérium jeune • Manque de communication • Saisonnalité de la discipline -->Organisation du District • Temps passé par les salariés • Trop associé à la pratique du football • Peu de licencié(e)s futsal • Peu d'éducateurs formés • Peu de clubs spécifiques • Règlement disciplinaire défavorable (Ancrage) • Clubs sans infrastructure qui souhaitent s'engager tout de même • Futsal ne fait pas l'unanimité dans la communauté du foot (éducateurs)	Forces • CD « pour » le futsal • Expertise des salariés • Historique fort (compétition depuis longtemps) • Offre de pratique « large » (petits → grands) • Clément LEREBOURS • Commission impliquée • Des mairies favorables • Clubs spécialistes • Encadrement des rencontres / Formation (arbitres) • Coût d'engagement faible (gratuit cette année) • Préservation des terrains en herbe

SWOT : Diagnostic - Analyse

	NEGATIF Pour atteindre l'objectif	POSITIF Pour atteindre l'objectif
EXTERNE **(Au district ce que nous pouvons pas maitriser)**	<u>Menaces</u> • COVID • Les autres sports (basket, hand …)→ Difficultés sur les créneaux • Manque de popularité futsal / mairies • Comportements des acteurs / utilisateurs (attitude, tenue ..) • Organisation mairie (ex : gestion des clés) • Gymnase payant • Manque de communication de la part des médias • Coûts énergétiques	<u>Opportunités</u> • Activité pendant la période hivernale • Sensibilisation des communautés de communes • Résultats positifs de l'équipe de France de Futsal • Clément LEREBOURS • Création de la coupe féminine • Organisation de la finale du championnat à Caen • Résultats des équipes départementales sur les inter ligues + des équipes du District en compétition nationale • Finalité régionale pour les coupes futsal
INTERNE **(Au district ce que nous pouvons maitriser)**	<u>Faiblesses</u> • Absence critérium jeune • Manque de communication • Saisonnalité de la discipline -->Organisation du District • Temps passé par les salariés • Trop associé à la pratique du football • Peu de licencié(e)s futsal • Peu d'éducateurs formés • Peu de clubs spécifiques • Règlement disciplinaire défavorable (Ancrage) • Clubs sans infrastructure qui souhaitent s'engager tout de même • Futsal ne fait pas l'unanimité dans la communauté du foot (éducateurs)	<u>Forces</u> • CD « pour » le futsal • Expertise des salariés • Historique fort (compétition depuis longtemps) • Offre de pratique « large » (petits → grands) • Clément LEREBOURS • Commission impliquée • Des mairies favorables • Clubs spécialistes • Encadrement des rencontres / Formation (arbitres) • Coût d'engagement faible (gratuit cette année) • Préservation des terrains en herbe

Priorisation des axes d'amélioration

ACTIONS		IMPORTANT	
		Oui	Non
URGENT	Oui	PRIORITE N	PRIORITE N+2
	Non	PRIOTE N+1	PRIORITE N+3

Objectifs Généraux (Pôle Technique)	Indicateurs	Axes d'amélioration possible	Priorité N - N+1 - N+2 - N+3
Optimisation de la performance sportive	Nombre de joueurs sélectionnés en Ligue Nombre de sections sportives Futsal	Accompagner les collèges souhaitant développer une section sportive Proposer des rassemblements ou des Journées Futsal	N+1 N+1
Formation de l'encadrement	Nombre de Formation Futsal	Proposer une formation des éducateurs sur la saison en lien avec la Ligue Tutorer les personnes formées	N+1 N+2
L'offre de pratiques	Nombre de compétitions Futsal Nombre de coupes proposées sur les catégories Nombre de Championnat Jeunes Futsal	Proposer une compétition « Championnat ou Critérium » Jeunes U15 et U18 (G et F)	N+2
Formation du joueur et de la joueuse	Nombre de rassemblements Nombres de centres de perf	Proposer et augmenter le nombre de rassemblements Proposer et augmenter le nombre de centres de perfectionnement Proposer aux clubs	N+1
Structuration des clubs	Nombre de clubs spécifiques Futsal Nombre de sections Futsal identifiées Nombre de sections labellisés	Identifier et accompagner les clubs qui ont des séances spécifiques Observer des séances – Réaliser des visites conseils Faire des séances futsal dans les sections collèges	N+1 N+2
Féminisation du Football	Nombre de femmes dans la commission Futsal Nombre de plateaux Futsal pour les Féminines	Proposer la pratique Futsal au public féminin Identifier des profils pouvant intégrer la commission	N N+1

Projets saison 2023-2024

Objectifs Généraux (Pôle Technique)	Projet	Actions
Optimisation de la performance sportive	Rassembler les meilleurs profils	Mise en place de journées découvertes U15 sur les vacances d'Octobre (en lien avec l'offre de pratique) Mise en place d'un rassemblement départemental + un centre perfectionnement + match amical Observation coupe futsal Suivi des sections sportives
Formation de l'encadrement	Prévoir un plan de formation	Cibler des profils (s'appuyer des journées découvertes et des é séniors) Proposition du module initiation en Décembre (départemental module perfectionnement (régional) Recyclage tous les ans avec Clément (lien avec l'optimisation d performance)
L'offre de pratiques	Faire découvrir la pratique futsal	Etat des lieux en septembre (offre de pratique futsal dans les questionnaire à l'IAJ ? ; créneaux gymnases) Rentrée du futsal en Septembre pour les séniors Journées découvertes U18 et U15 en Octobre et en Avril
	Promouvoir la fonction d'entraîneur futsal	Identifier les éducateurs dans les clubs Mis en place d'un évènement (lien avec Clément) Plan de communication
Formation Joueur/Joueuse	Améliorer la qualité des joueurs et joueuses en vue des détec joueurs/joueuses futsal (inter ligue -> Pôle France et Sélections)	Etablir un calendrier incluant les rassemblements spécifiques (Oct/Nov/Avril) Centre de performance (janv)
Structuration des clubs	Accompagner les clubs souhaitant se lancer dans la pratique f	Identification des clubs (Google forms) Visite club (Etat des lieux/Attentes et besoins) Animation d'une séance type selon catégorie (Pousser vers les formations)

Formation de l'encadrement

Objectif Général:	Optimisation de la performance sportive
Projet:	Rassembler les meilleurs profils
Pilote du Projet:	

PLAN D'ACTION

Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Disponibilité des gymnases *(envoyer à tous les clubs + relancer ciblé)*	Relance disponibilité des gymnases Communication sur les journées découvertes (identifier : encadrements _ gymnases _ équipes _ arbitres) Identifier les sections sportives	Journées découvertes (4 secteurs)	Identifier l'encadrement pour la sélection U15 (à partir des journées découvertes et IAJ → Personne qui rentre dans la commission)		Observation de la coupe U15 Rassemblement départemental Centre de perfectionnement Match amical	Inter Districts U15G		Inter Ligues		
	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
District	Gaëlle	Membres de la commission	Ludovic _ Anthony _ Gaëlle et Morgan		A définir	A définir		Clément		

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Réussir à toucher tous les secteurs • Avoir un éducateur formé sur l'équipe	• Nombre de participants aux journées découvertes • Nombre de joueurs à la sélection régionale

Formation de l'encadrement

Objectif Général:	Optimisation de la performance sportive
Projet:	Rassembler les meilleurs profils
Pilote du Projet:	

PLAN D'ACTION

Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Disponibilité des gymnases *(envoyer à tous les clubs + relancer ciblé)*	Relance disponibilité des gymnases Communication sur les journées découvertes (identifier : encadrements _ gymnases _ équipes _ arbitres) Identifier les sections sportives	Journées découvertes (4 secteurs)	Identifier l'encadrement pour la sélection U15 (à partir des journées découvertes et IAJ → Personne qui rentre dans la commission)		Observation de la coupe U15 Rassemblement départemental Centre de perfectionnement Match amical	Inter Districts U15G		Inter Ligues		
	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
District	Gaëlle	Membres de la commission	Ludovic _ Anthony _ Gaëlle et Morgan		A définir	A définir		Clément		

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Réussir à toucher tous les secteurs • Avoir un éducateur formé sur l'équipe	• Nombre de participants aux journées découvertes • Nombre de joueurs à la sélection régionale

Formation de l'encadrement

Objectif Général:	Formation de l'encadrement
Projet:	Prévoir un plan de formation sur le territoire Normand
Pilote du Projet:	Gaëlle BISSON

PLAN D'ACTION

Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		Cibler les profils (via l'IAJ → Questionnaire +équipes séniors G et F)	Cibler les profils (via les journées découvertes)			Proposition du module Initiation			Recyclage avec Clément par l'intermédiaire d'une action sur les U15G		
Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
		Commission	Commission			Gaëlle / Anthony + Clément			Clément		

INDICATEURS

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Mailler le territoire	• Réussir à former 8 personnes sur le module initiation • Réussir à former 2 personnes sur le module perfectionnement

Offre de pratique

Objectif Général:	L'offre de pratique
Projet:	Faire découvrir la pratique futsal
Pilote du Projet:	

PLAN D'ACTION

Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Rassemblement final pour un temps convivial et présenter la saison prochaine Vidéo de promotion sur notre offre de pratique	Inscription pour les coupes et les critériums		Etat des lieux (IAJ → Organigramme + créneaux) Communication sur les journées découvertes Rentrée du foot seniors G et F → Chaque club engagé en critérium propose une soirée évènementielle	Journées découvertes U15G et U18G (4 secteurs)		Coupes futsal U13 G et F à Seniors G et F			Communication sur les journées découvertes (encadrements _ gymnases _ arbitres _ équipes)	Journées découvertes U15G et U18G (4 secteurs)		
	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
Gaëlle Mathis			Membres de la commission	Membres de la commission		Membres de la commission			Mathis	Membres de la commission		

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Mailler le territoire	• Avoir à minima 6 équipes sur les journées découvertes de même pour la rentrée du futsal (par site) • Avoir un critérium avec 6 équipes dans chaque catégorie • Avoir plus de 40 gymnases pour accueillir les coupes

FORMATION JOUEURS ET JOUEUSES

Objectif Général:	Améliorer la Formation du Joueur et de la Joueuse
Projet:	Prévoir un plan de formation sur le territoire Normand
Pilote du Projet:	Morgan/Gaëlle

PLAN D'ACTION

Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		Information auprès des éducateurs Convocation des joueurs (Oct)	Rassemblement U15/U18 Information auprès des éducateurs Convocation des joueurs (Nov)	Rassemblement U15/U18	Match Amical	Interdistrict		Information auprés des éducateurs Convocation des joueurs (Avr)	Rassemblement U13/U15 (En vue de l'année +1)		
Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
		Equipe Technique Secrétariat	Equipe Technique Secrétariat	Equipe technique	Equipe technique	Equipe technique		Equipe Technique Secrétariat	Equipe Technique Secrétariat		

INDICATEURS

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Nombre de joueurs retenu en interligue U15/U18	• Nombre de joueur/joueuse vues • Nombre de rassemblement effectué

STRUCTURATION DES CLUBS

Objectif Général:	Accompagner les clubs souhaitant se lancer dans la pratique futsal
Projet:	Aide à la structuration
Pilote du Projet:	Commission

PLAN D'ACTION

Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Retour du questionnaire lancé en mai		Etablissement d'un calendrier de visite clubs Objectif : Connaitre l'offre proposée, les attentes	Visite club	Visite club	Visite club	Visite club	Visite club	Visite club	Visite club	Bilan	
Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
Anthony/Gaëlle		Equipe Technique Secrétariat	Membre commission	Membre commission	Membre commission	Membre commission	Membre commission	Membre commission	Membre commission	Commission	

INDICATEURS

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Evolution de la structuration des clubs, comparaison N et N+1 (Axés gymnases référent, licenciés, éducateurs… = Grille de lecture à réaliser)	• Nombre de clubs proposant une pratique • Nombre de clubs s'engageant dans les compétitions • Nombre de référents identifiés dans les clubs • Nombre de licences spécifiques

FEMINISATION DU FUTSAL

Objectif Général:	Amener plus de femmes au futsal
Projet:	Augmenter le nombre de femme dans le futsal
Pilote du Projet:	Commission/Equipe Technique

PLAN D'ACTION

Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		Répertorier les femmes intéressées pour participer aux détections	Rentrée du futsal Plateau d'ouverture Déterminer la/les catégorie(s)						Organisation d'une Plateau Féminin		
Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?	Qui?
		Commission	Commission								

INDICATEURS

CRITERES « QUALITATIF»	CRITERES « QUANTITATIF »
• Type de poste	• Nombre de femmes licenciées

14. Questions et informations diverses

- Le président salue le travail du groupe (P. GOSSE – S. EVENO – F. GRESSENT) sur la formation club et un possible démarrage des formations au début de la saison prochaine
- La saison 2022-2023 se termine avec 19.902 licenciés…. C'est un excellent chiffre puisque le record de licenciés du district est battu. L'objectif des 20 000 licenciés reste plus que jamais d'actualité pour la saison prochaine.
- Le président informe que les lauréats du projet « Toutes Foot » pour 2022-2023 sont :

- Le Neubourg
- Rugles Lyre
- Thiberville

Ces 3 lauréats recevront un bon d'achat de 500€ de produits NIKE et seront proposés au jury de la Ligue de Normandie qui se réunira le 25/05/23.

- Prochaines dates 2023-24 :
  - 1er bureau 25/08/23 9h30
  - 1er CD 5/09/23 19h
- Le président informe que Mr Phillipe DIALLO, président par intérim de la FFF, sera présent à l'AG de la LFN à Deauville, le 1er juin prochain.
- Sabrina CHARPENTIER signale que beaucoup de clubs seniors féminins eurois souhaiteraient que soit mis en place un championnat féminin senior à 11, uniquement avec des clubs de l'Eure afin de limiter les déplacements et aussi à avoir plus d'arbitres officiels. Le principe d'un sondage auprès des clubs est retenu. Sabrina se charge de piloter ce sujet. Un retour du résultat est souhaité pour le 15/06/23.
- Benedicte MOMBO conclu la séance en faisant un retour sur la visite de l'Evreux FC 27 auprès de la DNCG et remercie le District de l'Eure du soutien apporté dans cette période difficile.

Après que Lionel BOLAND eut commenté ce Comité de Direction et félicité les intervenants, la séance est levée à 20h45.

Le Président Marc ROUTIER

Le Secrétaire Général Bruno FARINA

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies pat l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.

ANNEXE 1

Commission Départementale des Arbitres du DEF
Règlement Intérieur (2022-2023) ➔ Applicable pour la saison 2023-2024

PREAMBULE :
Le présent règlement intérieur, proposé par la Commission Départementale des Arbitres (CDA), et approuvé par le Comité de Direction du District, s'impose à tous les arbitres et membres de la CDA.

Article 1 : Composition
Pour assister la Commission Régionale des Arbitres (CRA) dans le rôle qui lui est dévolu, une Commission Départementale des Arbitres est nommée pour la durée de la mandature par le Comité de Direction du District.
La CDA est composée d'anciens arbitres et comprend au moins un arbitre en activité et un éducateur désigné par la commission technique du District. Elle est complétée par un membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage. La CDA également devra comprendre à minima 1 représentante féminine.
Le Comité de Direction du District en nomme également le Président pour la durée de la mandature. Celui-ci ne peut être le Président de la Ligue, le Président du District, le représentant élu des arbitres au sein du Comité de Direction. Il ne peut en outre exercer une fonction technique au sein d'un club, ni en être le Président.
En plus du représentant élu des arbitres au sein du Comité de Direction du District, le (ou les) responsable(s) de pôle arbitrage, nommé(s) par ce dernier, le représente auprès de la CDA. Il est membre à part entière de la CDA.
La CDA complète son bureau par l'élection :
− de deux vice-présidents
− d'un secrétaire trésorier
− du responsable de la sous-commission des jeunes arbitres
− d'un responsable des désignations
− du responsable de la formation senior

Le bureau de la CDA se réunit à la demande du président de la CDA si nécessaire.

Son président ou son représentant assiste de droit aux réunions du Comité de Direction du District et à la Commission Régionale d'Arbitrage avec voix consultative au District et délibérative en CRA.
La CDA peut être représentée par son Conseiller Départemental en Arbitrage dans les commissions techniques du district.
La CDA est représentée avec voix délibérative au sein de la commission départementale de discipline et de la commission départementale d'appel du district, dans le respect de la composition de cette instance tel que fixée à l'article VI du règlement disciplinaire.
La CDA peut faire appel, pour les observations qu'elle effectue à des arbitres en activité ou à d'anciens arbitres de la FFF, de la LFN ou du District dont la liste est approuvée par le Comité de Direction du District en début de mandature, ou à chaque arrivée ou départ d'un membre.

Article 2 : Ordre du jour PV des réunions
Les procès-verbaux des réunions de la CDA sont mis en ligne sur le site du District, dans un délai de 2 semaines, signés du Président et du secrétaire de séance s'il ne s'agit pas des titulaires et communiqués à la CRA.

Article 3 : Attributions
La CDA a pour mission d'organiser et de diriger l'arbitrage sur le territoire du District, en collaboration avec la CRA, sous le contrôle du Comité de Direction du DEF.
La CDA a pour attribution :
- de veiller à la stricte application des lois du jeu
- d'examiner les réserves ayant trait à l'interprétation des lois du jeu lors des rencontres organisées par le District et transmet ses décisions à la commission compétente pour application.
- d'organiser des stages d'arbitres de District.
- de participer au recrutement des arbitres et de faire passer les examens pour l'obtention du titre d'arbitre de District.
- de proposer, au Comité de Direction du District les nominations aux différentes catégories d'arbitres de District, avant le 30 Juin de la saison en cours et avant toute communication officielle.
- Après accord du Comité de Direction du DEF, de proposer à la CRA la liste des arbitres de D1 (District 1), candidats au titre de l'examen de Régional 3 et de jeunes arbitres (JAD) au titre de l'examen JAL.
- de définir, à chaque début de saison, avec approbation du Comité de Direction, l'ordre de priorité de désignation des arbitres pour les compétions Ligue, District, Garçons et Filles, senior et jeunes.

- de désigner des arbitres, arbitres assistants pour les matchs organisés par le District ou par délégation de la CRA pour certaines épreuves de la FFF ou de la LFN.
- A la demande des clubs, de désigner des arbitres et arbitres assistants pour les tournois et les matchs amicaux se déroulant sur le territoire du District et qui sont autorisés par la LFN ou le District.
- de désigner et valider les arbitres officiant pour les finales de District.
- en cas de récusation d'un club ou d'un arbitre, de statuer sur la demande par le biais du président de la CDA ou de son représentant.
- de prendre contre un arbitre de District en activité ou honoraire toute sanction rendue nécessaire par son comportement, hors faits disciplinaires.
- de proposer au Comité de Direction du District, pour honorariat, tout arbitre de District remplissant les conditions fixées à la Section 5 article 37 du règlement intérieur de la CRA.

Article 4 : Dispositions financières
Toutes les fonctions au sein de la CDA, au profit du District, sont remplies bénévolement. Les frais nécessités par le fonctionnement de la CDA, (tels que les frais de déplacement des membres de la CDA ou des observateurs désignés par celle-ci), sont à la charge du District de l'Eure de Football. Ces frais devront être visés par le Président et le Trésorier du District. Ils sont remboursables sur présentation de justificatifs.

Article 5 : Recrutements
En étroite collaboration avec la CDPA (Commission départementale de Promotion de l'Arbitrage), la CDA participe activement au recrutement des arbitres par tous les moyens en son pouvoir (conférence, communication, opérations de parrainage, contacts individuels...)

Article 6 : Candidatures
Les candidatures aux fonctions d'arbitre officiel doivent intervenir par l'intermédiaire d'un club ou en candidature libre et être réalisées sur le logiciel YPAREO. Elles doivent répondre aux dispositions des articles 24 et 26 du statut régional de l'arbitrage.
Les candidats qui le désirent pourront bénéficier des cours d'arbitrage mis en place par la CDA.
De plus, et conformément aux directives fédérales, un candidat ayant démissionné d'un club l'année précédente, ne pourra en aucun cas, repasser l'examen FIA (Formation Initiale Arbitre) pour un nouveau club durant les 4 années suivant sa démission.

Quelques jours avant la FIA, le candidat arbitre, le réfèrent et le président du club concerné, devront être informé du rôle de chacune de leur fonction, lors d'une réunion d'information, en visio ou en présentiel. Cette réunion d'information doit être mise en place par la CDA. A l'issue de cette réunion d'information, le candidat devra s'engager, ou non, à participer à la FIA, en toute connaissance de cause.

Article 7 : Examen d'accès au titre d'arbitre stagiaire de District

L'examen pourra être organisé par la CRA et/ou la CDA sur une durée de 3 jours avec les modalités suivantes :

a) Une procédure d'examen théorique créée par la CRA est transmise à la CDA afin d'évaluer les candidats à la FIA.

b) Un examen pratique est mis en place : Cet examen consiste en l'arbitrage d'une ou deux rencontres de championnat ou de coupe, correspondant à la tranche d'âge de l'arbitre, suivant une note minimum proposée par la CDA et validée par le Comité de Direction du District. En cas de succès, le candidat sera classé arbitre stagiaire suivant les dispositions de l'article 34 du statut régional de l'arbitrage.

c) En cas d'échec à l'examen théorique ou pratique : Le candidat et son club d'appartenance en sont informés par mail. Le club et le candidat non admis à l'examen théorique pourront faire de nouveau acte de candidature par écrit de l'année en cours sans constituer un nouveau dossier. Les nominations au titre d'arbitre officiel sont effectuées par le Comité de Direction du District sur proposition de la CDA au plus tard au 30 Juin de la saison en cours.

Article 8 : Examens et accessions

<u>Accès au titre d'arbitre de catégorie D1</u> : Les arbitres de catégorie D2 non promus par le classement, éventuellement les meilleurs arbitres de catégorie D3 et les jeunes arbitres (JAD) de plus de 18 ans retenus par la CDA comme candidats arbitre de catégorie D1 devront passer :

a) Un examen théorique comportant un questionnaire et une dissertation

b) Deux examens pratiques sur des compétitions de District.

Si le candidat n'obtient pas le minimum requis de 15,75 de moyenne sur ces deux rencontres, il repassera l'examen pratique la saison suivante conformément aux dispositions mises en place par la CDA.

<u>Accès au titre d'arbitre de catégorie D2</u> : Le candidat ayant subi l'examen théorique de catégorie D1, ayant obtenu une note comprise entre 50 et 59/90, sera présenté à l'examen pratique de catégorie D2. Si le candidat obtient la note minimale de 15.5 à cet examen pratique, il sera déclaré reçu en catégorie D2.

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront réglés par la CDA.

Article 9 : Observations
La CDA a pour mission de désigner des observateurs pour les matchs organisés par le District ou par délégation de la CRA pour certaines épreuves de la LFN.
Le nombre d'observations par arbitre est fixé de la façon suivante :
D1 : 2 Observations
D2 : 2 Observations
D3 : 1 Observation
JAD : 2 Observations – Accompagnement - Formation
Stagiaires : 2 Observations minimum. Ce nombre sera revu en fonction des décisions prises concernant le projet arbitrage régional prenant en compte la possibilité pour un nouvel arbitre d'arbitrer les premiers matchs au sein de son club et la mise en place de la fonction « Accompagnateur – Formateur - Observateur – Délégué »
Le document utilisé pour les rapports d'observations seniors est celui fourni par la fédération. Pour les jeunes, un rapport spécifique sera utilisé (voir annexe 1)

Article 10 : Les arbitres de club
L'arbitre de club devra passer la même FIA que celle existant pour devenir arbitre officiel. A l'issue de la 1ère année en tant qu'arbitre de club et s'il le choisi, l'arbitre de club pourra devenir arbitre officiel sous réserve qu'il ait été observé avec une note minimum de 15,5. Un arbitre de club ne pourra donc pas exercer cette fonction, plus d'une saison.

Article 11 : Formation impérative pour tous les arbitres du DEF
a) Arbitres de catégorie D1 et D2 : Les arbitres de catégories D1 et D2, doivent subir au moins deux stages dans la saison en cours (en début et au milieu de la saison) incluant 2 tests de connaissances ou 2 tests vidéo. S'ils sont absents, ils officieront dans la catégorie inférieure, ou en tant qu'arbitre assistant, en attendant de passer ce test.
b) Arbitres de catégorie D3 : Obligation est faite à tous les arbitres de catégorie D3 de subir un stage avec un test de connaissances dans la saison en cours et un devoir à faire à domicile. S'ils sont absents à ce stage, ils ne pourront pas arbitrer en catégorie supérieure même pour un remplacement, et ils ne pourront pas bénéficier de promotion en fin de la saison en cours.
c) Jeunes Arbitres de District (JAD) : Obligation de participer au moins à deux stages avec test de connaissances de la saison en cours, sous peine de ne pas bénéficier de promotion en fin de saison.
d) Observations : Une formation obligatoire sera dispensée pour l'ensemble des observateurs en début saison. Ils (ou elles) seront convoqué(e)s pour une

information et un test théorique ou vidéo sur les nouvelles lois du jeu. En cas d'absence, l'observateur sera convoqué à un nouveau stage. Aucune désignation ne sera effectuée en cas d'absence au test.

Article 12 : Montée Descente des arbitres

a) Dans les catégories D1

Le nombre d'arbitres de D1 est limité au maximum à 14.

Toutefois la CDA se réserve le droit de faire appel à des arbitres de catégorie inférieure.

b) Dans la catégorie D2

Le nombre d'arbitres de D2 est limité au maximum à 16.

L'arbitre classé premier de D2, sera promu en D1 à l'issue de la saison sans examen.

Si un arbitre, n'ayant pas fini premier de D2, souhaite accéder en D1, il devra passer l'examen théorique, à sa demande.

Le nombre de descente(s) de D2 sera conditionné par le nombre de montée(s) de D3.

c) Dans la catégorie D3

Les 2 premiers arbitres de D3, seront promus en D2 à l'issue de la saison sans examen.

Si un arbitre, n'ayant pas fini dans les 2 premiers de D3, souhaite monter en D2, il devra passer l'examen théorique, à sa demande.

Article 13 : Responsabilisation des arbitres

Afin de responsabiliser les arbitres dans leur fonction de directeur de jeu, il est institué un barème de sanctions administratives pouvant être infligées à tout arbitre manquant à ses devoirs et obligations, hors faits disciplinaires.

Le président de la CDA ou son représentant assisté par, au minimum 2 membres de la commission auditionneront l'arbitre concerné afin de prendre une décision et d'éventuelles sanctions à son égard.

En cas d'absence lors de la première convocation, l'arbitre concerné sera convoqué à nouveau, ou en tout été de cause une décision sera prise, même en cas de nouvelle absence.

Ce barème est indicatif, et conditionné par la gravité des faits objets de la décision, en fonction de l'appréciation qui en sera faite, les représentants de la CDA pourront augmenter le nombre de week-ends de non-désignation. Tout arbitre sanctionné, ainsi que son club, sera informé de la décision prise à son encontre par la voie d'une notification par courrier ou courriel. (Avec copie à la CDA)

<u>Barème applicable</u>

THEMES	MOTIFS (à compter de 2023-2024)	Non désignations
Désignation	Arbitre absent sans courrier ou mail afin de justifier de son absence lors d'un match	1 week-end (minimum)
Devoirs Administratifs	Rapport non envoyé, en cas d'exclusion(s) ou d'incident(s) lors d'un match, après les 4 jours qui suivent la rencontre	1 week-end (minimum)
Communication	Arbitre ne répondant, pas par mail ou par courrier, de son absence à une convocation pour une réunion, une audition ou une formation	1 week-end (minimum)
Déontologie	Manquement à son devoir de réserves vis-à-vis de ses collègues et des instances. Critique de ses collègues, en tant que joueurs, éducateurs, dirigeants ou spectateurs. Remarque ou propos, à fortiori outranciers, sur les réseaux sociaux.	2 week-ends (minimum)

Observations d'arbitre : Tout arbitre absent sans motif lorsqu'une observation est programmée, sera noté 0 point pour cette observation, avec les conséquences induites sur le classement.

Article 14 : Test physique obligatoire :
Les arbitres D1, les candidats R3 et JAL devront obligatoirement effectuer le test physique (TAISA). Ce test consiste à courir 60 mètres en moins de 15 secondes, avec un temps de récupération de 20 secondes, à renouveler 30 fois. 3 séances seront organisées pour permettre aux arbitres de valider leur test qui aura une incidence sur leur classement en fin de saison selon les critères ci-après :
Réussite au test : + 2 points
Échec au test : 0 point
Absence sans motif reconnu par la CDA : Relégation en catégorie inférieure en fin de saison.
Les arbitres n'ayant pas réussi à l'un des trois tests organisés seront désignés en catégorie inférieure jusqu'à la fin de la saison en cours après le troisième test.

Article 15 : Les congés
a) Un congé peut être accordé à un arbitre malade ou blessé sous réserve de produire les certificats médicaux justificatifs attestant de son impossibilité physique temporaire à pratiquer l'arbitrage. Celui-ci ne sera pas désigné pour

diriger des rencontres pendant toute la durée de l'arrêt. La reprise d'activité sera subordonnée à la production d'un certificat médical de reprise de l'activité.
A défaut de présentation de certificat médical de prolongation, la CDA considèrera que l'arbitre est en pleine possession de ses moyens physiques.
b) Selon la nature, l'importance, la date et/ou la durée de l'indisponibilité, la CDA se réserve le droit de neutraliser la saison de l'arbitre concerné pour son classement annuel.
c) A l'issue d'une année sabbatique, l'arbitre réintègre sa catégorie d'origine sous réserve de réussite aux tests physiques. Tout cas exceptionnel sera étudié par la CDA. A la suite d'une année sabbatique et à partir du 1er Juillet de la saison suivante, l'arbitre devra avoir renouvelé pour son club avant le 31 Août pour le couvrir par rapport aux obligations du club au regard du statut de l'arbitrage. S'il prend une licence entre le 1er Septembre et fin Février de l'année en cours, il reste licencié auprès de son club mais ne le couvre pas par rapport aux obligations du statut de l'arbitrage. A partir du 1er Mars, il n'est plus considéré comme arbitre et devra candidater à l'examen d'arbitre stagiaire s'il veut reprendre l'arbitrage quel que soit son niveau.
d) Un arbitre démissionnaire souhaitant reprendre l'arbitrage durant la saison en cours et jusqu'à la fin de la suivante aura la possibilité de reprendre. Cependant un arbitre démissionnaire devient définitivement démissionnaire au 30 Juin de la saison en cours.
Il ne pourra reprendre l'arbitrage que dans le dernier club auprès duquel il était licencié.
Pour couvrir ce club dans le cadre des obligations, il devra réaliser le nombre de matchs nécessaire pour une saison complète. Si ce nombre n'est pas atteint, il représentera son club, mais ne le couvrira pas au regard du statut de l'arbitrage.

Article 16 : Publication
Le présent règlement, proposé par la CDA, est porté à la connaissance des clubs et des arbitres par publication sur le site Internet du District de l'Eure de Football.
Ce présent règlement doit être présenté et validé par le Comité de Direction du DEF.

Article 17 : Cas non prévus
Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la CDA.

ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL du District de l'Eure de Football 2023/2024

CHARGES	2023-2024		RESSOURCES	2023-2024	
CHARGES SPORTIVES	**186 000**		**RECETTES ADMINISTRATIVES**	**239 550**	
-Organisations techniques		*28 000*	- Droits d'engagements et frais de gestion		*104 000*
- Déplacements		*75 000*	- Réserves, réclamations, appels		*3 500*
- Equipements		*6 000*	- Amendes disciplinaires		*91 000*
- Missions, réceptions		*15 000*	- Amendes administratives		*40 650*
- Objets promotionnels, récompenses		*60 000*	- Droits d'inscriptions, formations		*400*
- Brochures, imprimés		*2 000*			
CHARGES de FONCTIONNEMENT	**55 700**		**SUBVENTIONS**	**291 500**	
-Contrat Maintrenance, assurance		*10 000*	- Conseil Départemental		*38 000*
-Entretien locaux et materiel		*5 000*	- ANS PSF		*15 000*
- Frais postaux et téléphonie		*8 500*	- ANS Emploi		*24 000*
- Fournitures Bureau, Entretien, pharmacie		*7 500*	- Aide arbitrage FFF LFN		*8 000*
- Electricite		*6 000*	- FDVA 2		*6 500*
- Services bancaires, cotisations		*1 200*	- Partenariat Crédit Agricole		*6 000*
- Honoraires		*7 000*	- Autres partenariats		*6 000*
- Co-propriété loc gge		*7 000*	- LFN Fonctionnement		*106 000*
- Dons et Cadeaux		*3 500*	- Convention objectifs LFA		*41 000*
			- Educateurs sportifs		*20 000*
PERSONNEL rémunération	**205 000**		- Préformation		*9 000*
			- Aide apprentissage		*12 000*
CHARGES SOCIALES	**47 150**				
IMPOTS - TAXES	**11 000**				
AUTRES CHARGES	**500**		**AUTRES PRODUITS**		
AMORTISSEMENTS	**32 000**				
CHARGES FINANCIERES	**700**		**PRODUITS FINANCIERS**	**800**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**-**		**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**6 200**	
	538 050			**538 050**	
			RESULTAT		**0**